

---

**COMMUNICATIONS DE LA MUNICIPALITE AU CONSEIL COMMUNAL**  
**Séance de l'Organe délibérant du 22 mai 2008**

---

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

Nous avons l'avantage de vous faire part des communications municipales suivantes :

**1. ADMINISTRATION GENERALE (Raymond Bron)**

**CIGM**

Pour la première fois, les communes de Lausanne Région ont participé à la couverture du déficit du CIGM pour un montant de Fr. 434'000.--.

Au cours de la dernière saison, quatre classes de chacune des communes ayant accepté de contribuer à cette couverture de déficit ont pu bénéficier d'une entrée gratuite et de prêts de patins.

Dorénavant, toutes les classes de ces communes bénéficieront du tarif préférentiel réservé aux « écoles locales ».

**2. ASICE**

**Nomination d'un Directeur pour l'Etablissement scolaire de Cugy et environs**

A mi-avril, sur proposition de la Cheffe du département de la formation, de la jeunesse et de la culture, le Conseil d'Etat a nommé M. Philippe Gaillard au poste de Directeur de notre établissement.

Jusqu'alors doyen à l'établissement d'Echallens, habitant à Bretigny, M. Gaillard est entré en fonction chez nous le premier mai, tout en poursuivant sa contribution à la mise en place de l'année scolaire dans l'établissement qu'il quitte.

Né en 1954, le nouveau directeur, titulaire d'une licence Es sciences mathématiques, a enseigné au collège secondaire d'Echallens les mathématiques, la physique et l'informatique pendant 30 ans ; il a quitté le service militaire avec le grade de colonel et a été syndic de Bercher pendant 9 ans.

Son arrivée permet de faciliter la fin de la mise en place du nouvel établissement scolaire, démarches qui ont été conduites jusqu'à présent avec engagement et abnégation par le directeur de l'Etablissement du Mont, M. Brunet et ses doyens, MM. Détraz et Matthey-Doret, notamment.

### **Engagement d'un concierge pour le collège de la Combe**

Il a été convenu avec le Comité de Direction de l'ASICE que le concierge du nouveau collège serait engagé par la commune de Cugy, commune-siège de l'établissement, et ferait partie du personnel communal, son salaire étant remboursé à la commune par l'ASICE.

Cette organisation, en vigueur pour le responsable de la station d'épuration de l'AET, Eric Bron, a fait l'objet d'une information aux commissions de gestion et des finances.

Une commission de recrutement, formée de MP. Durussel, cheffe du personnel communal, M. Pittet, syndic de Froideville, J. Rohrer, municipal des bâtiments de Cugy, a retenu six candidats parmi la septantaine de dossiers reçus. Une première audition a permis de retenir trois d'entre eux qui ont été invités à un deuxième entretien.

Le rapport de la commission propose deux candidats dont la formation, l'expérience et les qualités requises pour le poste apparaissent excellentes.

A la suite d'une dernière audition de ces deux candidats par la Municipalité de Cugy lors de sa séance du 28 avril, le choix de l'Exécutif s'est porté sur M. Patrick Dutruit, âgé de 52 ans, actuellement concierge à la Fondation de Vernand à Cheseaux.

Ce choix a été finalement validé le lendemain par le Comité de Direction de l'ASICE.

M. Dutruit entrera en fonction le 1<sup>er</sup> juillet prochain, son employeur actuel lui offrant, dans l'intervalle, la possibilité de prendre tous les contacts prospectifs nécessaires afin de se familiariser avec son nouvel environnement.

### **Chantier du collège de la Combe**

L'humidité du printemps n'a pas favorisé la progression du chantier ; des appareils de dessiccation ont remplacé pendant quelques semaines le chauffage installé en hiver ; c'est ainsi que, chaque jour, 400 à 600 litres d'eau ont été extraits de l'air !

Chacun aura pu constater la progression des aménagements extérieurs.

Le retour d'un minimum d'eau dans les fontaines est également une nouvelle positive, même si la problématique n'est pas encore définitivement résolue.

Pour le reste, le chantier avance rapidement, mais l'attention reste de mise pour que les délais puissent être tenus.

Il en va de même pour le respect du crédit de construction, dont la réserve a été mise à mal, en particulier par les hausses enregistrées sur le prix de l'acier.

## **3. URBANISME**

### **Schéma directeur Nord lausannois (SDNL)**

La mise au concours du poste de chef de projet n'a malheureusement pas abouti. Le groupe de pilotage est actuellement à la recherche de la perle rare qui devra être en mesure de garantir la progression de chacun des projets du SDNL, tout en les coordonnant.

Rappelons que les premiers projets à être ouverts sont ceux du LEB (tracé, cadences et suppression des passages à niveau) et la nouvelle jonction autoroutière du Solitaire ; suivront ceux de la mobilité douce et l'amélioration des dessertes des transports en commun pour les communes de la deuxième couronne dont nous faisons partie.

## **4. SERVICES INDUSTRIELS (Jacqueline Franzini)**

### **Service des eaux**

#### **Préavis 65/05**

Les travaux de prolongement de la conduite d'eau potable entre la route de la Bérallaz, le chemin de la Prélaz et le chemin de Bellevue, objet du préavis 65/05, ont coûté sensiblement plus cher que ce qui avait été annoncé. Le surcoût fera l'objet d'un préavis demandant un crédit supplémentaire. La commission des finances en a été informée.

### **Bornes hydrantes**

Vous verrez, dans les semaines à venir, pour autant que le beau temps soit de la partie, des bornes hydrantes se faire « habiller » par une classe enfantine et une de 4<sup>ème</sup> primaire. C'est avec des pots de peinture que les modèles anciens de bornes hydrantes deviendront des personnages, tandis que les récentes seront des paysages.

Cette initiative des institutrices a naturellement reçu l'aval de la Municipalité.

## **5. PETITE ENFANCE (Jacqueline Franzini)**

### **Loi d'accueil de jour des enfants (LAJE)**

L'Association pour l'Entraide Familiale et l'Accueil de Jour des Enfants **EFAJE** Gros-de-Vaud et Environs avance dans son travail. Elle a prévu une séance d'information le 28 mai 2008 pour les 43 communes du réseau qui souhaitent prochainement créer du préscolaire (garderie) ou du parascolaire, ainsi que pour les structures désireuses d'intégrer le réseau (garderies existantes, mais pas encore aux normes « SPJ » Service de la Protection de la Jeunesse).

Il a été demandé à toutes les communes du réseau le nombre de ses enfants concernés par la Loi (0 à 12 ans) pour faire une étude des besoins de la région en places d'accueil nécessaires.

Faire partie du réseau implique des tarifs identiques d'une structure à l'autre, et des barèmes pour les parents en fonction de leurs revenus. La mise en vigueur des nouveaux tarifs est prévue pour le 1<sup>er</sup> janvier 2009.

En septembre 2009 la gestion sera centralisée pour les demandes d'accueil pour le réseau. Il est aussi prévu la mise en place du parascolaire.

## **6. AFFAIRES CULTURELLES ET LOISIRS (Jacqueline Franzini)**

### **Semaine de la Mobilité**

La commune participera officiellement à la semaine de la Mobilité, qui aura lieu, pour le Canton de Vaud, du vendredi 19 au dimanche 28 septembre 2008. Les dates ont été décalées d'une semaine par rapport à la semaine européenne pour inclure l'inauguration du M2 (19-21 septembre) et coïncider avec le Comptoir suisse (18-28 septembre, dont le thème est la mobilité durable).

Cette semaine de la Mobilité a pour but de promouvoir des solutions de transport alternatives. Elle représente une plate-forme pour la promotion des initiatives en matière de mobilité durable et permet de partager des objectifs communs avec d'autres communes.

Parmi les actions proposées, nous avons opté pour :

- Une signalisation provisoire, indiquant le temps des trajets à pied ou à vélo pour se rendre à l'école afin de démontrer que celui-ci est souvent bien plus court qu'on l'imagine.

- L'achat de 5 podomètres (appareils permettant de compter les pas effectués dans une journée). Pour être en forme, il faudrait faire 10'000 pas par jour... Ces appareils seront prêtés aux habitants désireux de faire l'expérience.
- La mise en place d'une semaine « à pied à l'école ».
- Les sociétés sportives proposeront une journée « portes ouvertes » pour que nos concitoyens puissent partager avec eux un entraînement.
- L'incitation à chacun de se déplacer autrement qu'en voiture le dimanche (un jour où le temps compte moins...) pour les courses traditionnelles (croissants, brioches « Tribune », etc) ...

Ainsi, nous espérons que par leur adhésion à l'une ou l'autre de ces actions, certains de nos concitoyens (re)découvriront le plaisir du mouvement...

### **Fête du Blé et du Pain à Echallens, en août 2008:**

La commune de Cugy s'était inscrite l'année dernière pour animer, dans le cadre de la fête chanlansoise, un chalet. Les préparatifs avancent, doucement il est vrai, mais sûrement. Le triage forestier dont nous dépendons, a décidé quant à lui de regrouper les communes le concernant sur la place du Château, avec un refuge en rondins en son centre. Une forêt miniature l'entourera. Les Compagnons du Devoir nous ont annoncé qu'ils étaient prêts à animer notre chalet. Il reste encore du travail jusqu'à ce que le projet soit abouti.

## **7. Finances (José Rohrer)**

### **Assurances**

La Municipalité a pris la décision de confier l'analyse du portefeuille d'assurances à une entreprise de courtage spécialisée en vue de vérifier l'adéquation de nos couvertures aux risques réels encourus d'une part et d'apprécier la prime payée, d'autre part. Les objectifs visés consistent à adapter si nécessaire nos couvertures et cas échéant adapter également les primes payées.

## **8. BATIMENTS COMMUNAUX (José Rohrer)**

### **Maison de commune**

Le mandat confié à notre architecte conseil, M. Juillerat, est arrivé à son terme. L'esquisse de faisabilité réalisée, qui peut être qualifiée d'avant projet, confirme le potentiel du bâtiment à accueillir le programme de l'administration communale. L'emplacement actuel du bâtiment et les espaces qui se trouvent aux alentours permettent d'améliorer le programme en disposant de locaux de réserve pour l'avenir ainsi que de participer à la résolution d'un problème général de places de parc sur la rue du village. La Municipalité sollicitera prochainement un crédit d'études pour la transformation, l'agrandissement et la rénovation de la Maison de commune.

### **Ancienne Forge**

Conformément aux engagements pris dans le cadre du budget 2008, un mandat a été confié aux bureaux EPIQR et AGT afin de réaliser une esquisse d'avant projet permettant de valider la faisabilité des programmes prévus par la Municipalité, à savoir plusieurs salles de réunion, la réhabilitation du four à pain, ainsi qu'une variante avec la création d'un logement de fonction. Sur la base des résultats obtenus, un crédit d'études sera soumis au Conseil communal. A noter que les travaux pour la Maison de Commune ainsi que l'Ancienne Forge devront être coordonnés.

## **9. FORETS (Pierre-André Janin)**

### **Parc naturel périurbain**

Une première communication à votre Conseil annonçait la fermeture de trois routes et chemins sur le territoire de notre Commune pour le 1<sup>er</sup> avril. Les voies sont toujours ouvertes... Ce poisson d'avril involontaire a été provoqué par un manque de signalisation routière que la commune de Lausanne n'a pas été en mesure de poser à temps.

D'autres chemins et routes situés sur le territoire lausannois sont, quant à eux, fermés depuis une quinzaine de jours.

### **Journée coup de balai**

65 personnes, dont une douzaine d'enfants, ont participé le samedi 17 mai à la journée coup de balai. Après l'inauguration des bancs des Retraites Populaires, en présence de M. le député Jean-Robert Yersin, les participants, divisés en 5 groupes, ont sillonné les sentiers, les chemins et leurs abords afin de traquer le moindre déchet.

Au terme de l'opération de nettoyage, les participants ont assisté à l'inauguration officielle de la place de pique-nique. Les conditions météorologiques ont forcé les organisateurs à déplacer l'apéritif et les grillades, prévus initialement in situ, au chalet scout.

Les visites du captage et du réservoir ont complété cette journée qui, compte tenu de sa réussite, ne sera pas la dernière du genre.

### **Meule en poudingue**

Dans la deuxième moitié du 19<sup>ème</sup> siècle, une meule à concasser les céréales, destinée au Moulin de Cugy, est tombée d'un char hippomobile sur le territoire de la Commune, à la hauteur du pont sur la Mèbre nous séparant du Mont.

Selon les explications transmises aux anciens habitants, des jeunes du village, rentrant d'une fête, la hissèrent sur le talus et elle roula sur la berge de la Mèbre, côté Le Mont. Elle resta là jusqu'au 6 mai 2008, jour où le tracteur et le treuil de M. Gérard Dégy la récupérèrent.

Actuellement entreposée à la déchetterie, quelque peu blessée par sa première aventure, elle attend que la Municipalité lui trouve un lieu où le public puisse la découvrir et connaître son histoire.

## **10. TRAVAUX (Olivier Pétremand)**

### **Sécurisation des piétons**

La Municipalité a accepté une demande d'un collaborateur du Bureau Jan et Courdesse, qui souhaite effectuer, pour son travail de diplôme de technicien géomètre, une planification d'itinéraires sécurisés du domicile des écoliers à leur école. L'Exécutif étudiera la possibilité d'exploiter ou de développer le résultat de ce travail.

### **Ch. du Four, suite des travaux**

La réfection du Ch. du Four se terminera par le goudronnage final fin mai / début juin, en fonction de la météo.

### **Bouches d'égout**

Malgré un hiver relativement clément, 6 bouches d'égouts ont été endommagées lors du déneigement. La réfection, non planifiée, de ces éléments sera financée par les disponibilités du compte 430.3142.00 du budget, relatif à l'entretien et l'amélioration du réseau routier.

### **Réponse aux motions Auberson et Genre**

La réponse aux motions Auberson et Genre a été transmise au bureau du Conseil le vendredi 9 mai.

### **Candélabres**

La Municipalité a demandé une offre comparative à la Romande Energie entre l'installation de candélabres solaires à l'intérieur du Village et celle de candélabres standards.

### **Carrefour Montheron-Froideville-Bottens**

Les TL ont signalé à la Municipalité que certains futurs bus de la ligne 60 toucheront la route avec l'arrière du véhicule. Une adaptation du profil de la route est à l'étude. Une approche du service de la mobilité sera effectuée, afin de répartir les frais qu'une telle correction pourrait engendrer.

### **RC 501 suite de l'aménagement**

Le Bureau Jan et Courdesse a été chargé de préparer l'avant-projet de la fin de la réfection de la RC 501. Cette étude comportera les deux variantes du carrefour des Biolettes : création d'un rond point ou d'une « banane » de ralentissement, à l'instar de celle se situant devant le Centre commercial.

### **Préavis 28/07 mise en place zone à 30 Km/h**

Aucune opposition n'a été déposée durant la mise à l'enquête. Le choix du type de panneaux indicateurs et des bacs est en cours, ceci avec la collaboration de la COMUR. La mise en place des zones débutera dès la livraison du matériel (environ 6 semaines après la commande).

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic :

La secrétaire :

R. Bron

M. P. Durussel